

LA MISE EN CONCESSION DE L'OCBN SE PRÉCISE

L'Autre Quotidien, 25/06/2010

Le mode de gestion de l'organisation commune Bénin-Niger des chemins de fer (Ocbn) devra changer dans les jours à venir. Après de longues années de léthargie ou de descente aux enfers, cette entreprise, copropriété du Bénin et du Niger, va renaître véritablement. Mais ces Etats, à travers la mise en concession, laisseront le soin à un particulier de la gérer et de verser des redevances.

Le projet de mise en concession de cette entreprise, fleuron de l'économie béninoise dans les années soixante et soixante-dix, est désormais très avancé. Le récent voyage effectué par le chef de l'Etat au Niger a permis, selon certaines indiscretions, d'obtenir l'accord formel des autorités de ce pays qui seraient acquises à cette option. Ce projet a d'ailleurs été longuement évoqué dans le communiqué final qui a sanctionné cette visite de quelques heures dans ce pays voisin du Bénin. Apparemment encouragé par les échanges qu'il a eus avec son homologue nigérien à ce sujet, le chef de l'Etat a fait une descente dans cette société hier où il s'est encore rendu compte des progrès réalisés en quelques années seulement en terme d'investissement. L'Ocbn rayonne à nouveau.

Il convient de rappeler que pour rendre l'entreprise attrayante pour le particulier concessionnaire, l'Etat béninois a procédé à des investissements, notamment par l'acquisition de plusieurs trains afin de renforcer son parc pratiquement inexistant. Environ 550 millions ont été en outre décaissés pour réfectionner le réseau ferroviaire abandonné depuis plus d'une décennie.

En outre, selon le ministre des Transports, Nicaise Fagnon, le probable concessionnaire devra procéder à d'autres investissements utiles pour rentabiliser l'activité de l'entreprise. Il se serait engagé à construire des ports secs. D'après le plan social retenu, il devra également conserver le personnel en place.

Le gouvernement est convaincu que les chemins de fer restent encore un mode de transport indispensable pour le développement, notamment pour le transport de matériels lourds et de certaines formes de marchandises qui s'adaptent mal aux autres modes de transport, surtout le transport routier. Ce mode de transport permet, selon M. Fagnon, de préserver le patrimoine routier qui se dégrade souvent précocement en raison de la grande pression que les gros porteurs qui transportent du matériel lourd y exercent. En ce qui concerne le plan social, le chef de l'Etat a promis de veiller "personnellement" à ce que les choses se passent dans l'intérêt des travailleurs et que les arriérés de salaire soit apurés. De son côté le directeur de l'Ocbn les a rassurés quant à cet apurement dès qu'auront commencé les activités pour la construction de l'épi de Safiatio. L'Ocbn qui a obtenu le marché de transport des cailloux qui devront servir sur ce chantier attend d'importantes rentrées de recettes de cette opération pour faire face à ses engagements.

Apollinaire KOUTON